

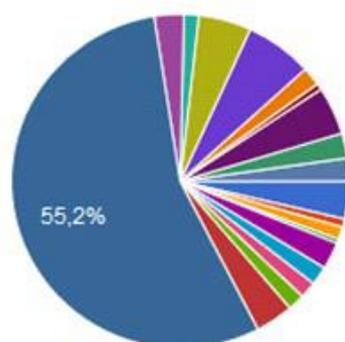
Retour du questionnaire sur la proposition de Répartition des élèves de primaire et de collège sur le secteur de L'Isle Jourdain

- 495 retours en 1 semaine soit près d'1/3 de la population ciblée (environ 1630 élèves).
- 19 communes sollicitées / toutes représentées dans le questionnaire selon la proportion suivante :

Auradé	3,6%	L'Isle Jourdain	55,2%
Autre	2,2%	Marestaing	2,8%
Beaupuy	0,8%	Monbrun	1,4%
Castillon-Saves	1,2%	Monferran-Savès	5,1%
Catonvielle	0,4%	Pujaudran	6,5%
Clermont-Savès	2,6%	Razengues	1,8%
Encausse	1,8%	Roquelaure Saint Aubin	0,6%
Endoufielle	1,6%	Ségoufielle	4,6%
Frégouville	1,6%	Thoux	2,4%
Lias	3,6%		

Dans quel village habitez-vous ?

495 réponses



▲ 1/3 ▼

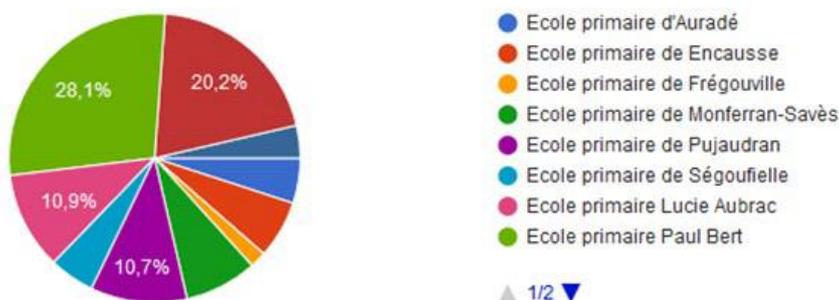
– 10 écoles sollicitées / toutes représentées dans le questionnaire selon la proportion suivante :

Autre	3,6%
Ecole primaire d'Auradé	5,1%
Ecole primaire de Encausse	6,5%
Ecole primaire de Frégouville	1,8%
Ecole primaire de Monferran-Savès	8,1%

Ecole primaire de Pujaudran	10,7%
Ecole primaire de Ségoufielle	5,1%
Ecole primaire Lucie Aubrac	10,9%
Ecole primaire Paul Bert	28,1%
Ecole primaire René Cassin	20,2%

Dans quelle école primaire votre ou vos enfants sont ou ont-ils été scolarisés ?

495 réponses



– Le sondage permet de mettre en évidence l'implication des parents même s'ils ne sont pas concernés directement l'an prochain :

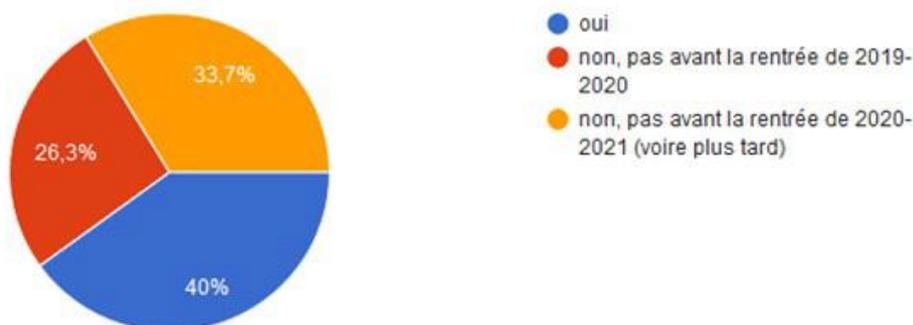
=> 40 % sont concernés dès l'an prochain

=> 26,3 % le seront à la rentrée 2019

=> 33,7 % ne le seront pas avant la rentrée de 2020

Êtes-vous concernés dès la rentrée 2018-2019 par l'affectation de votre ou vos enfants dans l'un des 2 collèges de L'Isle Jourdain ?

495 réponses



– La proposition du CD32 sur la répartition semble satisfaire la majorité des parents :

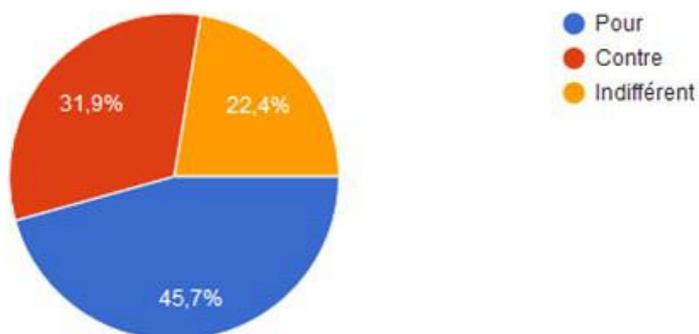
=> 45,7 % « pour »

=> 31,9 % « contre »

=> 22,4 % se disent « indifférents »

Concernant la proposition d'affectation présentée par le comité de pilotage CD32, êtes-vous ?

495 réponses



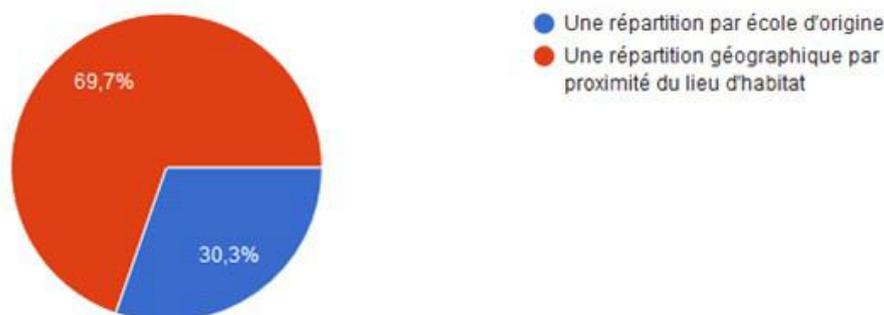
=> mais cette adhésion au projet se fait essentiellement sur le critère de la répartition géographique 65 % des parents qui se disent « pour » sont pour une répartition géographique (soit 147 personnes) => et 76,6 % des parents qui se disent « contre », sont également pour une répartition géographique (soit 121 personnes)

Nombre de Concernant la proposition d'affectation présentée par le comité de pilotage CD32, êtes-vous ?	Étiquettes de colonnes				
Étiquettes de lignes	Contre	Indifférent	Pour	(vide)	Total général
Une répartition géographique par proximité du lieu d'habitat	121	77	147		345
Une répartition par école d'origine	37	34	79		150
(vide)					
Total général	158	111	226		495

- De manière générale les parents souhaitent une répartition géographique : soit 69,7%

Selon vous, parmi ces 2 critères d'affectation pour le collège lequel est le plus important ?

495 réponses



- Si nous affinons par secteur :

A/ => Les parents qui résident sur les communes extérieures à L'Isle Jourdain (soit 222 personnes) sont majoritairement favorables à la répartition proposée (57,2%) car ils la jugent principalement établie sur un critère de proximité géographique (55 %) :

COMMUNES EXTERIEURES

Nombre de Concernant la proposition d'affectation présentée par le comité de pilotage CD32, êtes-vous ?	Étiquettes de colonnes			Total général
	Contre	Indifférent	Pour (vide)	
Étiquettes de lignes				
Une répartition géographique par proximité du lieu d'habitat	13,1	10,4	31,5	55
Une répartition par école d'origine (vide)	10,8	8,6	25,7	45
Total général	23,9	18,9	57,2	100

B/ => Les parents résidant à L'Isle Jourdain- écoles de Renée Cassin, Lucie Aubrac et Paul Bert (soit 273 personnes) sont plus partagés sur la proposition de répartition proposée, 38,5 % se prononce « contre » et 36,3 % « pour »

=> il existe cependant une adhésion très forte au principe de répartition par proximité géographique 81,7 %

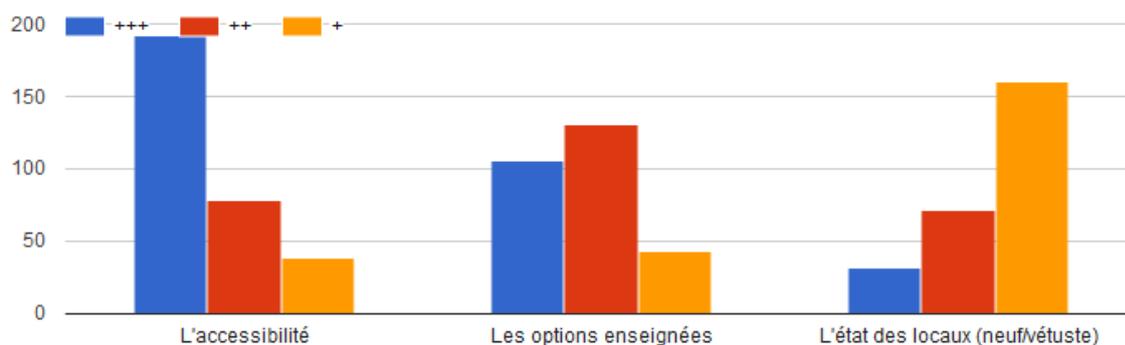
L'ISLE JOURDAIN

Nombre de Concernant la proposition d'affectation présentée par le comité de pilotage CD32, êtes-vous ?	Étiquettes de colonnes			Total général
	Contre	Indifférent	Pour (vide)	
Étiquettes de lignes				
Une répartition géographique par proximité du lieu d'habitat	33,7	19,8	28,2	81,7

Une répartition par école d'origine (vide)	4,8	5,5	8,1	18,3
Total général	38,5	25,3	36,3	100

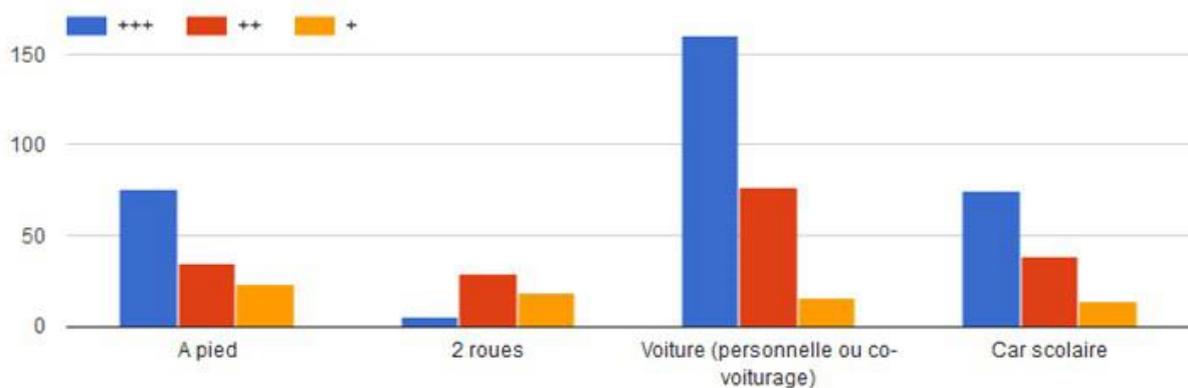
- Parmi d'autres critères, les problèmes liés à l'accessibilité sont une priorité pour les parents.

Quels autres critères d'affectation vous paraissent importants ?

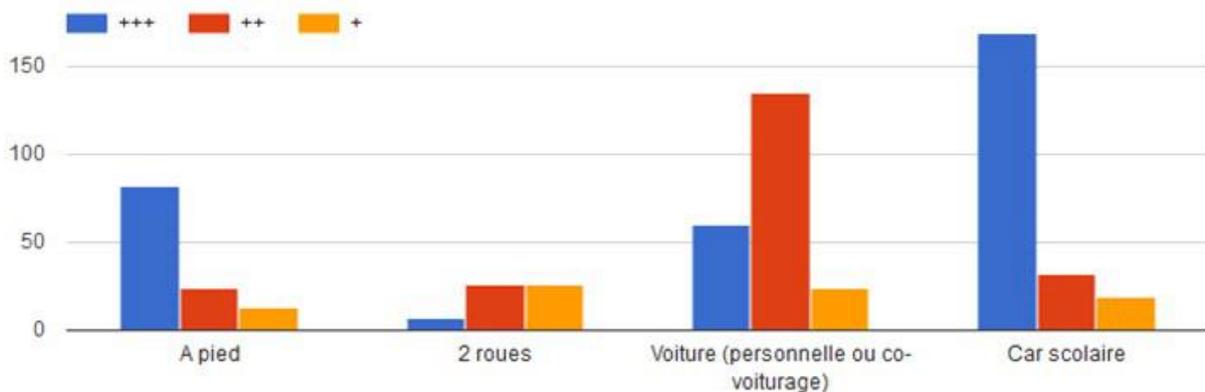


- Le questionnaire permet de mettre en évidence que les modes de déplacements habitat/établissement sont différents entre le primaire et le collège :

En Primaire : quel mode de déplacement favorisez-vous pour qu'il(s) s'y rende(nt) ?



Au Collège, quel mode de déplacement favorisez-vous pour qu'il(s) s'y rende(nt) ?

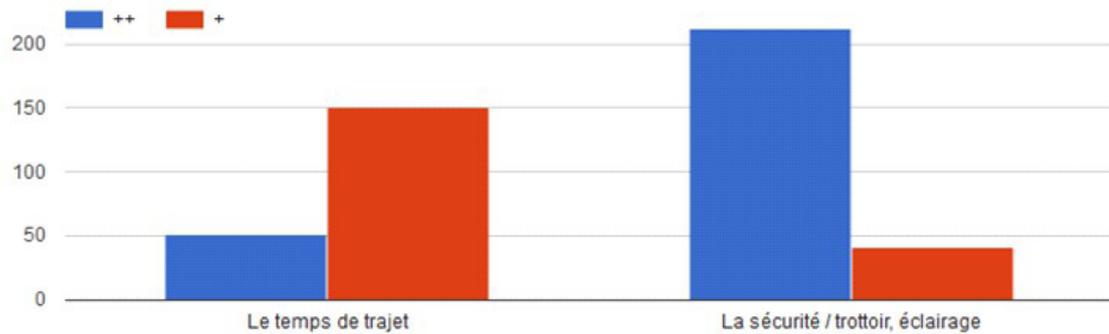


=> au collège : les déplacements personnels sont remplacés par des transports collectifs mais les placements dit « doux » (piéton et à 2 roues) sont stables.

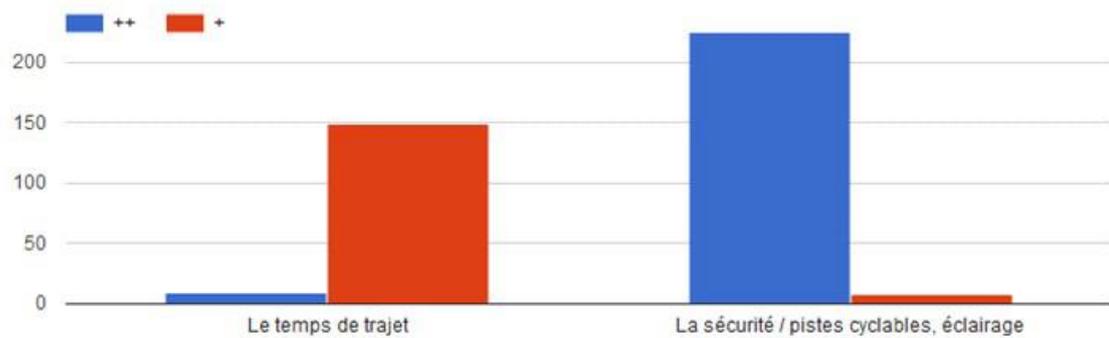
=> enjeu environnemental et de mobilité géographique important

- Le critère principal pour les déplacements « doux » est la sécurité entre habitat et collège :

A pied, quel critère est le plus important pour vous ?

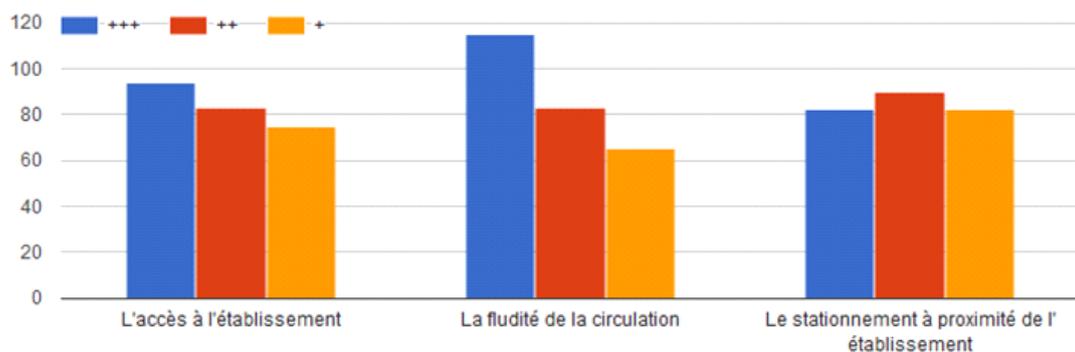


En 2 roues, quel critère est le plus important pour vous ?



- Pour les déplacements en voiture, la priorité est à la fluidité de la circulation :

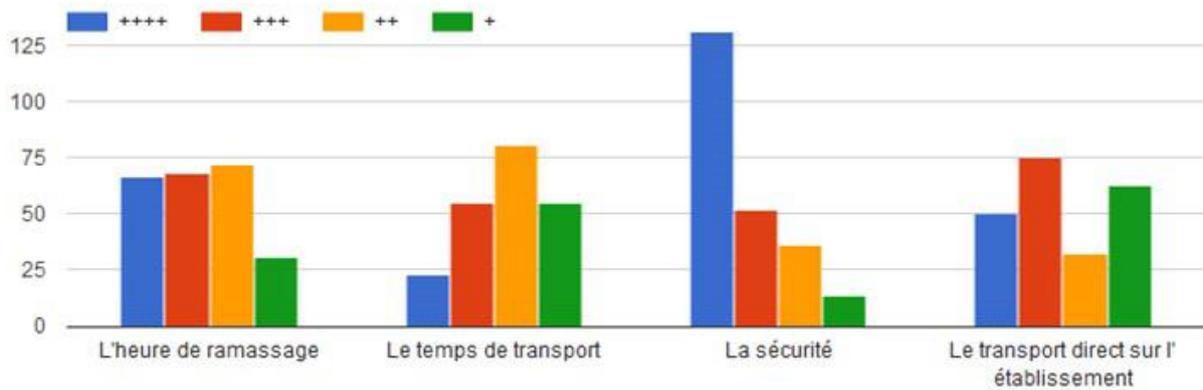
En voiture, quel critère est le plus important pour vous ?



- Pour les transports collectifs, le critère principal est la sécurité, mais cette donnée est à mettre en relation avec l'actualité du drame de Millas.

=> L'heure de ramassage est donc un critère important pour les parents consultés ainsi que l'accès direct à l'établissement

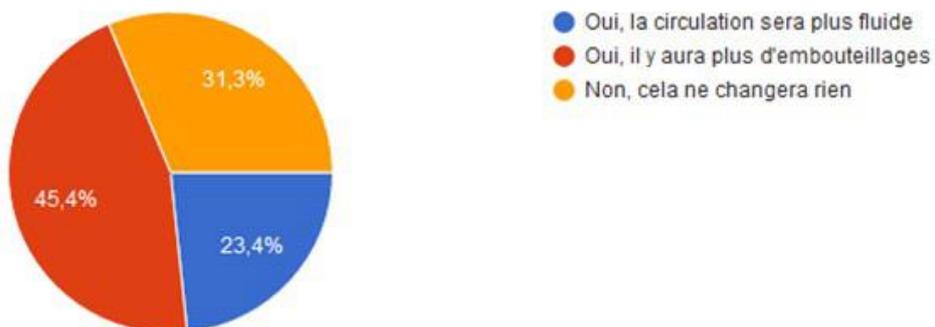
En car scolaire, quel critère est le plus important pour vous ?



- Les parents pensent en majorité (45,4 %) que l'ouverture du nouveau collège impactera la circulation dans l'Isle Jourdain

Pensez-vous que les déplacements intra-urbain (dans l'isle-jourdain) puissent être affectés suite à l'ouverture du nouveau Collège ?

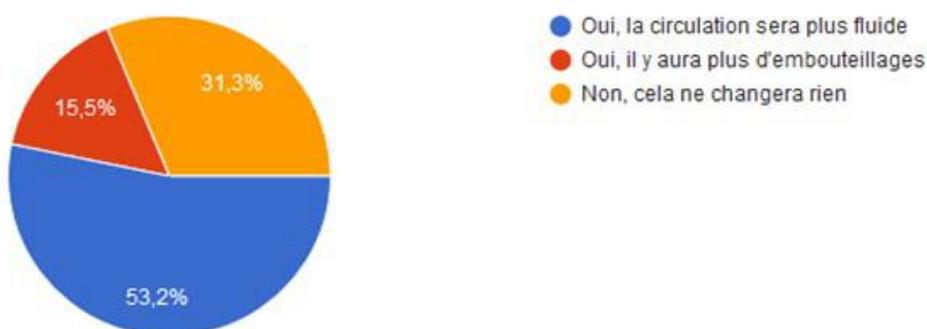
304 réponses



- Les parents pensent également en majorité (53,2 %) que la mise en place d'un moyen de transport intra urbain pourra améliorer la circulation :

Pensez-vous que la mise en place de navettes entre le centre ville et les extérieurs puissent modifier les déplacements intra-urbain ?

297 réponses



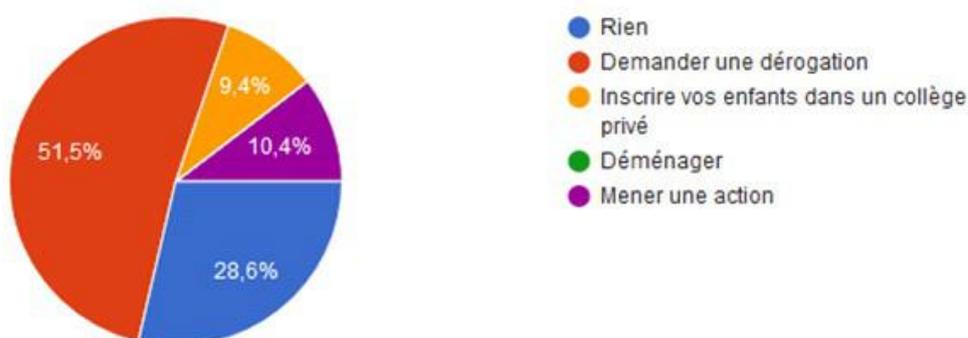
– Un sujet qui mobilise...

=> **51,5 %** des parents se disent prêt à effectuer des demandes de dérogations si l'affectation proposée ne leur convient pas, cette proportion est de **43,8 %** pour les familles vivant à l'extérieur de la commune de l'Isle Jourdain et à **59,7 %** pour les familles résidant sur l'Isle Jourdain.

=> 10,4 % des parents se disent également prêt à mener une action, cette proportion est stable entre extérieur et résidants de l'Isle Jourdain

Si l'affectation proposée n'est pas celle que vous souhaitez pour votre ou vos enfants, qu'envisagez-vous de faire ?

297 réponses



Nombre de Si l'affectation proposée n'est pas celle que vous souhaitez pour votre ou vos enfants, qu'envisagez-vous de faire ?	Communes extérieures	L'Isle Jourdain
	%	%
Étiquettes de lignes		
Demander une dérogation	43,8	59,7
Inscrire vos enfants dans un collège privé	9,2	9,7
Mener une action	11,8	11,1
Rien	35,3	21,5
(vide)		
Total général	100	100

– Quelques commentaires :

Bonjour. Nous avons déménagé au mois d'août 2017, de Montauban à L'Isle-Jourdain, et avec difficulté pour trouver une maison proche du collège pour que mon fils soit le plus autonome possible car je travaille de nuit à Montauban, et là, tout est remis en question. J'espère que des transports seront mis en place

Ce qui est important pour moi et mes enfants, peut importe le collège, c'est rester avec les copines dans la même classe ou le même établissement

Nous pensons qu'il n'est pas très logique géographiquement que les élèves de Ségoufielle soient positionnés sur le nouveau collège. Cela dit, cela permettra à nos enfants de bénéficier de locaux modernes. Par contre, s'ils vont au nouveau collège, nous souhaitons impérativement que le trajet soit direct.

Il est important que nos filles restent à Louise Michel car nous ne disposons pas de bus scolaire jusqu'à chez nous, elles doivent donc rejoindre le travail de leur papa à pied

Je suis d'accord avec les parents du centre ville qui veulent rester à Louise Michel. Pour moi la mixité ville campagne ne sert à rien. Nous habitons à la campagne mais fréquentons les villes, nos enfants ne s'identifient pas comme des campagnards ! Cette époque est révolue.

Pour notre part, notre enfant resterait affecté au collège Louise Michel, ce qui nous convient parfaitement. Nous habitons L'Isle Jourdain et notre enfant fait 1,5 km à pied le soir pour rentrer au domicile. Le trajet est plutôt bien sécurisé, mais il nous serait difficile de concevoir l'idée de lui doubler pratiquement le trajet en étant affecté au nouveau collège à moins que d'autres moyens de transport soient envisagés et des moyens raisonnables car à ce jour, pour se rendre au collège Louise Michel, il pourrait peut-être prendre le car scolaire avec un trajet d'au moins 45 min, pour 20 min à pied !

Nous habitons à SAINT AGUETS et le bus pour Louise Michel et le lycée passe devant la maison. Nos 2 enfants qui sont en 3e et 6e se débrouillent seuls car à l'heure où passe le bus (7h45) nous sommes déjà partis pour le travail. Si ce tracé de ramassage est conservé pour le nouveau collège, nous ne voyons pas d'inconvénient à ce que notre enfant qui est en 6eme aille à ce nouveau collège. Dans le cas contraire, il nous sera impossible de l'amener sur le futur tracé

Dans la proposition de répartition, le gros point noir c'est l'affectation de Ségoufielle sur le nouveau collège. Il pourrait être envisagé de remplacer ces élèves par les écoles des villages qui ne traverseraient pas l'Isle Jourdain : Clermont-Saves, Beaupuy, Razengues... Autre chose : au lieu de navettes motorisées, il FAUT construire de VRAIES pistes cyclables, c'est LA priorité pour l'Isle Jourdain "Terre de Vélo" ! La proposition de séparer les élèves suivant les options peut à terme créer deux collèges à deux vitesses... mieux vaut mixer les options dans les deux collèges. C'est certes plus coûteux mais permettrait d'éviter cette séparation et faciliterait les emplois du temps !

Une question à poser pour les fratries qui pourraient être affectés à 2 collèges différents (ex 5eme

/3eme) ou nouveau collège /lycée : qu'est-il envisagé sur le transport scolaire? Est-ce que ce sera le même bus pour les 2 collèges (et lycée) vers chaque village? Nous habitons à 1km de l'arrêt de bus et nous nous sommes organisés pour le trajet retour par voiture pour la sécurité de nos enfants, ce qui serait encore plus difficile à gérer si chaque collège / lycée a un ramassage scolaire différents.

la proximité avec le domicile, surtout si il y a eu un déménagement depuis.

Habitant chemin cabirots, les routes sont trop dangereuses pour que les enfants se rendent à pied à l'école pas de trottoirs, virages, pas d'éclairage...pas de ramassage scolaire à proximité...2 kms du Collège, obligation de se rendre en voiture. Nous serons à côté du nouveau Collège et selon la répartition nous devons tout de même traverser le centre pour se rendre à Louise Michel, nous ne sommes pas gâtés par la commune

il faut penser aussi à la famille avec 2 enfants, il serait bien de ne pas les séparer de collège

Quand on décide d'habiter en intra-muros et qu'on accepte d'en payer les impôts pour que notre enfant se déplace à pied au collège, ou est la logique de transférer nos enfants dans un collège à l'extérieur de la ville ?

Le bus transporte également les lycéens. Vont-ils voir des trajets déjà très longs à cause des bouchons notamment rallonger encore ?

J'ai acheté au mois de Juillet dernier une maison à l'Isle Jourdain que j'ai longtemps cherché car mon critère principal était "PROCHE COLLEGE"! J'ai donc acheté à moins de 100M du collège Louise Michel. Ma fille est en CM2 à René Cassin. Je trouve aberrant et sans fondement réel la répartition par établissement et non par proximité d'habitation : Le nouveau collège sera très difficile d'accès pour moi en voiture car très bouché (avec les bus en plus je n'ose imaginer) et bien sûr il est hors de question de la laisser à pied ou à vélo au vu de l'inexistence d'infrastructures sécurisées (TROTTOIRS, Pistes CYCLABLES...). Bref! je ne comprends pas. La répartition géographique à René Cassin serait naturelle car la moitié des élèves de CM2 vit à proximité de Louise Michel et l'autre moitié du nouveau collège...

Pour un enfant habitant à Razengues et allant à l'école René Cassin, la répartition prévoit : 1/ au collège Louise Michel iront les enfants issus des communes de Beaupuy..., Razengues... 2/ au 22ème collège iront les enfants issus des communes [...] et les enfants de l'école René Cassin Comment savoir où ira cet enfant

Mais si les personnes habitant dans les campagnes environnantes doivent également se rendre au centre de L'isle Jourdain, cela va engendrer de gros embouteillages alors que le nouveau collège est beaucoup plus accessible depuis l'extérieur.